

Début réunion : 18 h 15

Fin réunion : 19 h 45

**Présence**

Etienne AMIGUES x @

Muriel BELZONS x @

Chris COLLINS x @

Matthieu COURTIADÉ x @

Valérie du CHÉNÉ @

Michel DAYNAC x @

Catherine DENIS @

Stéphanie GARRIDO x @

Dominique GUEGAN x @

Charles LAPEYRE x @

Valentin LEDESMA #

Gille LESTEL x @

Yves PAUC x #

Valérie SEGONNE x @

Yves SEGONNE x @

a également participé à la  
réunion : France DAYNACX = Présence  
@ = Diffusion courriel  
# = Diffusion papierprochaine réunion  
**mercredi**  
**21 mai**

## Compte Rendu n°90

### de la réunion du 2 avril 2014

#### Bureau

Le Conseil d'Administration désigne :

- président : Matthieu COURTIADÉ
- trésorière : Valérie SEGONNE
- secrétaire : Charles LAPEYRE

#### Organigramme

L'organigramme préparé pour la réunion est présenté par Matthieu. Il s'agit d'une proposition d'organisation de l'association. Ce document est établi dans le but de préciser le fonctionnement générale de l'association. Il est évolutif et s'adaptera au fonctionnement de la structure.

Au sein du Conseil d'Administration, il est créé plusieurs commissions, avec des attributions particulières, que les membres du CA se répartissent comme suit :

**Commission Finance** : dirigée par Valérie SEGONNE, trésorière

- Saisi de comptabilité : Valérie SEGONNE
- Relation avec la banque : Valérie SEGONNE
- Budgets prévisionnels : Michel DAYNAC
- Assurances : Michel DAYNAC

**Commission Gestion Administrative** : dirigée par Charles LAPEYRE, secrétaire

- Adhésions : Etienne AMIGUES
- Rédaction des Compte-Rendus : Matthieu COURTIADÉ
- Informatique : à définir ultérieurement
- Assemblées et réunions : à définir ultérieurement

Une **Commission Communication** est également créée, en lien direct avec le comité VIE ASSOCIATIVE.

- France DAYNAC participera à la rédaction du bulletin mensuel.
- Béatrice GARCIA s'occupe de la mise à jour du Blog.
- Reste à déterminer la mise en ligne de l'agenda et le mode opératoire pour l'actualisation permanente des différents carnet d'adresse.

Pour action

---

## **aérothermes**

renseignement auprès  
mairie de Jonquières

*Gilles*

---

## **assurance**

analyse contrats en cours

*Michel*

---

## **vidéo-projecteur**

étude et renseignement

*Matthieu*

---

## **comptabilité**

étude et renseignement sur  
logiciel de saisie de  
comptabilité association

*Valérie S*

---

## **congélateur**

choix et achat

*Muriel & Etienne*

---

## **antenne télé**

contacter Reyelec pour  
travaux

*Matthieu*

---

Le présent Compte Rendu a  
été établi par  
*Matthieu Courtiade*  
à l'issue de la réunion

## *Matériel pour le bar*

---

### **Congélateur**

Il est décidé d'acheter un congélateur coffre d'environ 200 litres; montant estimé de 200€. Muriel et Etienne se renseigneront. Le Conseil autorise l'engagement de cette dépense.

### **Chauffage**

À programmer également l'achat de radiateur(s) soufflant. Se renseigner auprès de la mairie de Jonquières, qui a récemment installé ce type de matériel (prix, fonctionnement, puissance, etc.).

### **Vidéo-projecteur**

Autre dépense pour le fonctionnement du BAR, un vidéo projecteur pour visionner les matchs et autre événements sportifs (coupe du monde de foot, etc.). Il faut compter environ 550 à 650 € pour un matériel correspondant aux exigences de la salle (luminosité, résolution, contraste, etc.). Aucune décision prise sur le sujet pour l'instant, à suivre.

### **Cheminée**

---

Concernant le fonctionnement de la cheminée durant les périodes d'ouverture du bar associatif cet été, après discussion et échanges, il est décidé de ne pas laisser en "libre service" la cheminée pour d'éventuelles grillades. L'utilisation de la cheminée ne sera possible que sous la surveillance d'un membre du CA qui en prendra la responsabilité, de l'allumage du feu jusqu'à son extinction.

### **Comportement au bar**

---

Il a été débattu des questions de comportements au bar. Une attitude irrespectueuse, des propos injurieux ou un comportement agressif ne sont pas acceptables au sein de l'association. Il est décidé d'adopter une attitude commune et groupé au sein des membres du CA pour faire respecter ce point lors des manifestations organisées à la Maison de l'Ormeau.

### **Engagement des dépenses**

---

Sont autorisés à engager les dépenses pour le compte de l'association, à émettre des chèques, et faire des retraits au guichet les 6 personnes suivantes : *Matthieu Courtiade* (président), *Valérie Segonne* (trésorière), *Valérie du Chéné* (Coordinatrice "Vie Associative"), *Muriel Belzons* (référente "Bar Associatif"), *Myriam Collins* (référente "Bibliothèque"), et *Chris Collins* (référent "Atelier"), tous membres du Conseil d'Administration et domiciliés à Coustouge 11220.